

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2013

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

**Présents** : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry – POLASTRO Maryse – IZQUIERDO Françoise (Adjoint)  
ROUANET Christian – BELOTTI Michel – BENLAKHLEF Omar – GOMEZ Jacqueline – VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth

Monsieur BUCHAUT Romain donne pouvoir à Madame POLASTRO Maryse  
Madame CHARRASSE Véronique à Monsieur RENUCCI Thierry

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

-----

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente :  
**APPROUVE** à l'unanimité.

## 1. Désignation de membres au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté du Pays d'Aix

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal, par vote au scrutin secret (majorité absolue 7)

- **DECIDE** d'élire en qualité de :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
BUCHAUT Romain	CURINIER Erick

Pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.

## 2. Proposition d'adhésion à la certification forestière PEFC

Après avoir pris connaissance du courrier du PEFC qui propose à la Commune d'adhérer à la certification PEFC pour la reconnaissance de notre engagement dans la gestion forestière durable du patrimoine boisé, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

### **DECIDE**

- **d'adhérer**, à PEFC pour la Forêt Communale la Commune de SAINT PAUL LEZ DURANCE pour une période de 5 ans. L'adhésion sera reconduite tacitement tous les 5 ans sauf dénonciation par courrier au moins 3 mois avant la date d'expiration.
- **charge** Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires à cette adhésion et signer les différents formulaires d'adhésion.

## 3. Demande d'acquisition parcelle Communale agricole (Section C n°341 – Quartier Mallabé) formulée par M. AZZARO Pascal

Après avoir pris connaissance du courrier de Monsieur AZZARO Pascal acceptant la proposition de prix du Conseil Municipal du 05/02/2013 pour l'acquisition de parcelle Section C n°341 – Quartier Mallabé d'une superficie totale de 4 720 m<sup>2</sup>, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTTE** de vendre la parcelle communale cadastrée Section C n° 341 de 4 720 m<sup>2</sup> lieu dit « Mallabé » à M. AZZARO Pascal, domicilié 13 La Cascade à Saint Paul Lez Durance.
- **FIXE** le prix de vente à 0.30€ le m<sup>2</sup> soit une vente pour 1 416.00 €.
- **DIT Que** l'acte sera passé par devant Maître LASSIA, Notaire à Peyrolles en Provence.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer l'acte et toutes pièces y relatives.

## 4. Contribution au financement du SDIS 2013 (Gardes en journée)

Après avoir pris connaissance de différentes correspondances adressées au Service Départemental d'Incendie et de Secours concernant la volonté de la Commune de cesser la participation financière de 30 000.00 € relative à la garde en journée mise en place en juin 2010. A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **CONFIRME** sa décision initiale prise en Conseil Municipal du 27 Avril 2010 qui précisait qu'à terme ce financement devait être supporté intégralement par le SDIS.

- **DECIDE** de ne plus participer au financement de la garde en journée au 01/01/2013.
- **DIT Que** la contribution obligatoire 2013 de 147 878.93 € devra être révisée et réduite de 30 000.00 €.
- **DECIDE** d'inscrire au budget la somme de 117 878.93 € à l'article 6553 du Budget primitif 2013.
- **CHARGE M.** le Maire du suivi administratif et financier du dossier

**5. Demande de participation pour voyage scolaire formulée par le Lycée Martin BRET à Manosque**

Après avoir pris connaissance du courrier du Lycée Louis Martin Bret de Manosque, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** de verser une participation de 150.00 € au Lycée des métiers Louis Martin BRET pour permettre à un élève méritant de Saint Paul de faire un stage en entreprise à Cunéo (Italie), pour obtenir un CAP mention européenne.
- **DIT Que** les crédits seront prévus au Budget Primitif – article 6574 « Subvention ».

**6. Demande avance sur subvention 2013 par l'Association APOAES**

Après avoir pris connaissance du courrier de Madame la Présidente de l'Association APOAES, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** de verser une subvention de 10 000.00 € à titre d'avance à l'Association APOAES, sise Camping le Retour à Saint Paul Lez Durance.
- **DIT Que** la dépense sera prévue au Budget Primitif et imputée à l'article 6574 « Subvention de Fonctionnement aux Associations et autres »

**7. Demandes de Fonds de Concours incitatifs à la CPA :**

Après avoir pris connaissance des dossiers, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE de solliciter** l'aide financière de la CPA pour l'attribution d'un Fonds de Concours Incitatif concernant les travaux ci-dessous :
  - Pour débroussaillage des abords des équipements publics communaux
  - A la sylviculture et à l'exploitation des bois et forêts communales de la CPA

**8. Demandes de Fonds de Concours Globalisés en Investissement à la CPA sur projet :**

Après avoir pris connaissance des projets de travaux, et des aides qui peuvent être sollicitées à la Communauté du Pays d'Aix sous forme de Fonds de Concours (40% du coût à charge de la Commune), à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil,

- **SOLLICITE** l'aide financière de la CPA pour l'attribution d'un Fonds de Concours Globalisé en investissement pour les travaux ci-dessous :
  - Installation de vidéosurveillance urbaine
  - Aménagement d'un parking au PRL
  - Remplacement des vannes de sectionnement DN 150 – Réservoir d'eau étage bas
  - Construction d'un abri au Services Techniques

**9. Demandes de Subvention au Conseil Général 13**

**Dans le dispositif « Travaux de Proximité »**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les dossiers de travaux, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif des « Travaux de Proximité » pour la réalisation de ces travaux (Travaux susceptibles d'être subventionnés à 80% du montant HT).
- **ACCEPTE** les travaux d'aménagements concernant :
  - Aménagement de la Cour de la Cantine Scolaire (sanitaires extérieurs et aire de jeux)
  - Installation d'une climatisation réversible à la Salle des Fêtes
  - Aménagement d'une aire de jeu d'eau au Parc de la Gamatte

**Dans le dispositif « Equipement de Vidéo protection »**

- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif « Equipement de Vidéo protection » pour la réalisation de ce projet (Travaux susceptibles d'être subventionnés à 40% du montant HT)

**Parc Résidentiel de Loisirs**

Suite à diverses constatations de non respect des actes de locations (sous location, cession de bien, non paiement de loyers) au Parc Résidentiel de Loisirs, la Commune souhaite rétablir la situation dès 2013 et dénoncera tout contrat de location ne respectant pas l'acte signé par les parties (contentieux engagé par l'avocat de la Commune).

**Autres projets 2013** acceptés à l'unanimité

- Réalisation d'un columbarium (24 familles) et jardin du souvenir au cimetière
- Restauration d'un tableau à l'Eglise « L'Evangile de St Mathieu »

**Proposition de ventes des terrains à la Commune par l'EPF PACA (Etablissement Public Foncier) pour réalisation ZAC des Lauves**

Le Conseil émet un avis de principe favorable pour l'acquisition de toutes les parcelles. Sera porté à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

**Demande formulée par TRIHOM (lot 214 Zac Castellet) pour étudier la possibilité de leur louer et créer un parking privé sur l'extension Zac Castellet pour accueillir leurs étudiants.**

Le Conseil prend acte de la demande et attend le devis des travaux pour étudier les possibilités du projet.

**Forum EMPLOI de Juin 2013**

Le Conseil prend acte que devant les difficultés d'organisation pour le déroulement du Forum EMPLOI dans les locaux de l'INSTN, il sera peut être envisagé de réaliser ce Forum dans les Salles Communales sur la Place Jean Santini.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.